

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

28-29 | 2002

Quelques "XVII^{ème} siècle" : Fabrications, usages et réemplois

Les libertins. L'envers du grand siècle

Jean-Pierre Cavaillé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/842>

DOI : 10.4000/ccrh.842

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 20 avril 2002

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Jean-Pierre Cavaillé, « Les libertins. L'envers du grand siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 28-29 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/842> ; DOI : 10.4000/ccrh.842

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Les libertins. L'envers du grand siècle

Jean-Pierre Cavillé

Sauf pendant la courte période de la Fronde, la France a offert un admirable spectacle. Chacun a été à la hauteur de sa tâche. Ce n'est pas sans raison que le XVII^e siècle a été appelé le Grand Siècle. Devant un pouvoir fort et résolu, devant une aristocratie ayant conscience de ses devoirs et de ses intérêts, les libertins ont à peine donné signe de vie¹.

- 1 *L'Envers du Grand Siècle* est le titre d'un ouvrage bien oublié de Félix Gaiffe, publié en 1924, imposant dossier de textes commentés et présentés comme autant de pièces à conviction destinées à ruiner le mythe d'un Grand Siècle tout glorieux, vertueux et chrétien, par l'exhibition du cloaque de vices et d'ignominies dissimulé sous les pompes et les ors ; le but explicite étant de montrer que la France républicaine et bourgeoise du XX^e siècle aurait bien tort de nourrir de la nostalgie et de l'admiration pour ce qui n'est en fait qu'une image fallacieuse du règne de Louis XIV. Dans cet « envers », les « libertins » figurent en bonne place, agents de corruption en un siècle corrompu². René Pintard se souvenait sans doute de Félix Gaiffe, bien qu'il concentrait son attention sur le début du siècle, lorsqu'il intitulait le premier chapitre de son ouvrage « L'envers du siècle des saints »³.
- 2 Le souci de l'historiographie, qui se donne pour vocation d'étudier le « libertinage » du XVII^e siècle, peut être formulé de la manière suivante : comment faire une place aux libertins dans le « Grand Siècle » sans que, précisément, la grandeur du siècle n'en soit diminuée et son éclat terni ? La catégorie de « libertinage », avec toute la négativité dont ses promoteurs l'ont chargée, représente en effet une menace potentielle pour l'intégrité du monument, et il est intéressant de voir comment cette menace est le plus souvent conjurée avec le plus grand soin, afin que le mythe national puisse perdurer envers et contre tout.

- 3 Nous traiterons principalement ici de la première vague historiographique, celle précisément qui consacre, et d'abord construit la catégorie, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, lorsque des études commencent à paraître où paraissent, dès le titre, les substantifs « libertins » et « libertinage ». Il s'agit là d'un corpus relativement cohérent, que l'on peut étendre jusqu'aux travaux de René Pintard, dont l'ouvrage principal, publié en 1943, reste aujourd'hui la source majeure⁴.
- 4 Il faut d'abord évoquer l'essai bien oublié de René Grousset paru à titre posthume, en 1886⁵. Grousset est une étoile filante : très brillant élève de l'École normale supérieure puis de l'École française de Rome, il meurt à vingt-quatre ans seulement d'une maladie de poitrine alors qu'il préparait une thèse sur « les libertins ». Ses *Œuvres posthumes, Essais et poésies* sont recueillies et publiées par René Doumic (alors professeur au collège Stanislas) et Pierre Imbart de la Tour (maître de conférences à Bordeaux), dont un long essai intitulé *Les libertins*. Ce n'est là, écrit Doumic « qu'un chapitre du livre que Grousset préparait, mais c'est un chapitre dont devra se servir quiconque entreprendra d'écrire dans son ensemble l'histoire des libertins⁶ ». Pintard dira que Grousset fut le premier à avoir « soulevé un coin du voile ». Ce texte brillant, enlevé, fixe dans ses grands traits l'image des libertins qui va perdurer jusqu'à Pintard compris.
- 5 Cette image du cheminement du libertinage entre XVI^e et XVIII^e siècle, parfois visible mais le plus souvent souterrain, fera florès chez les successeurs de Grousset et d'abord chez Perrens, qui reprend le flambeau une dizaine d'années plus tard⁷. Selon lui, et c'est proprement la conclusion de son ouvrage, les libertins qui avaient commencé le siècle en faisant grand bruit et s'étaient maintenus tant bien que mal au jour jusqu'à la moitié du siècle, ont dû ensuite, sous le règne de Louis le Grand, se dissimuler, « comme fait le Rhône quand il disparaît momentanément sous terre » ; il ajoutait : « Rien n'indiquait comment le XVIII^e siècle avait pu reprendre le cours du XVI^e et de la première moitié du XVII^e, que la seconde a si fortement contrarié et si victorieusement refoulé. Il nous a suffi de quelques coups de pioche pour revoir dans les entrailles du sol le fleuve coulant à l'étroit, sans bruit perceptible et sous la protection des ténèbres⁸ ». Mais dès le début du livre, parlant de l'avènement des Lumières, Perrens exploitait déjà la même métaphore : « Le simple filet d'eau devient alors un grand fleuve qui, tout en se débarrassant avec peine de ses souillures, emporte sans peine tout ce qu'il trouve sur son passage. » Insistance et persistance des métaphores archétypiques qui nourrissent l'histoire des idées : plus de quarante ans plus tard, René Pintard termine lui aussi sa grande fresque en évoquant par ces mots le renouveau du libertinage, à la fin du siècle, avec Fontenelle, Lamy, Bayle, etc., après ce que lui aussi affirme être une longue éclipse (entre 1655 et 1680)⁹ : « Le flot de l'incrédulité, depuis quelques années endigué, – ou contrarié, brisé, éparpillé, absorbé par le sol – se rassemble, se reforme, quitte ses étroits chenaux ou ses vallées ombreuses, reparaît à ciel ouvert, et s'élance avec la vitesse d'un torrent. Peu de ressemblance, certes, entre le fleuve débordant qui va recouvrir presque tout le XVIII^e siècle de ses larges nappes, et ces courants qui, pendant la première moitié du XVII^e, forçaient péniblement, par des itinéraires cachés et de compliqués méandres, de se frayer un chemin, jusqu'à ce qu'ils disparussent un instant, ensevelis sous les opulentes frondaisons de la spiritualité chrétienne et du génie classique. C'est la même eau, cependant, qui coule ici et là, et c'est sans doute parce que d'obstinés tâcherons en ont, durant cinquante ans, dirigé malgré tout les ruisselets, c'est parce qu'elle n'était pas depuis très longtemps perdue, qu'on la voit, environ 1680, retrouver si rapidement sa direction, et si impétueusement repartir¹⁰. » Sous la spiritualité chrétienne, sous le génie

classique, et bien sûr sans rapport avec lui, s'obstinent dans l'ombre ces « obstinés tâcherons » auxquels, obstiné à la tâche, Pintard a consacré sa grande thèse. Mais Grousset avait d'emblée spécifié cet obscur labeur des libertins, en lui donnant le tour, si proche de la phraséologie anti-socialiste, anti-maçonnique et anti-sémite, de la subversion et du complot clandestins : « Une œuvre lente et sûre de désorganisation interne s'est ainsi consommée peu à peu dans le Grand Siècle, sous ces dehors réguliers et majestueux, qui presque toujours se dérobent aux regards¹¹. »

- 6 Dans cette perspective historiciste selon laquelle chaque époque découle nécessairement de la précédente, de sorte que ses germes, même invisibles, s'y trouvent nécessairement, et dans le cadre d'une histoire strictement nationale (le libertinage n'est jamais approché comme un phénomène européen : tout au plus se déplace-t-il en Europe avec les voyageurs français¹²), l'idée centrale est bien que les libertins, en aucun cas, ne sont vraiment à leur place dans le Grand Siècle : ils s'y trouvent, oui, mais pour assurer un relais, une transition principalement souterraine entre le naturalisme du XVI^e siècle et la critique rationaliste des Lumières, eux-mêmes invariablement perçus comme les instigateurs de la Révolution française, considérée par plus d'un de nos historiens comme une catastrophe nationale. C'est ainsi qu'ils sont tantôt vus comme « l'arrière garde des armées de la Renaissance » (Pintard)¹³, tantôt comme les avant-courriers ou « signes précurseurs » des Lumières (Grousset)¹⁴, mais alors, dans les deux cas, marqués par l'impuissance et l'échec ; fossoyeurs et non relais de l'humanisme, ou bien sorte d'avant-garde irresponsable, incapable d'assumer son rôle historique¹⁵. En tout cas, un fort consensus se dégage : de ce que les libertins représentaient, de ce qu'ils étaient, de ce qu'ils écrivaient et faisaient, le Grand Siècle ne voulut pas, mais il s'employa plutôt vigoureusement à les contrarier, à les refouler et à les contraindre à la plus stricte discrétion, voire à l'invisibilité. S'ils ne connaissaient pas eux-mêmes la portée de leurs propos et de leurs actes, le pouvoir temporel et ecclésiastique comprenait qu'il s'agissait d'une entreprise de destruction et de dissolution des valeurs et des principes sur lesquels reposait la société d'Ancien Régime. De sorte que la figure du libertin, lorsqu'elle n'est rapportée ni au passé, ni à l'avenir, mais seulement considérée en son siècle, pour une bonne partie de l'historiographie, jusqu'à Pintard et en fait au-delà, est foncièrement négative. En reprenant l'enchaînement des travaux auxquels les libertins ont donné lieu, il est d'ailleurs étonnant de voir à quel point cet objet a pu susciter le mépris voire le dégoût de ceux-là mêmes qui l'ont constitué. L'explication est évidemment à chercher non au XVII^e siècle, mais dans les hantises sociales de groupes d'universitaires entre la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Ceux-ci pouvaient d'ailleurs se reconnaître dans des idéologies foncièrement opposées et porter le même jugement négatif sur la culture libertine, car les mêmes fantasmes d'ordre moral animaient ceux qui cristallisaient dans le Grand Siècle leur nostalgie d'Ancien Régime et les fervents défenseurs d'une république vertueuse et régénérée. Pour ces derniers, le siècle de Louis le Grand est aussi bien associé au despotisme et à la corruption morale, que lié à une vision positive d'une culture classique, étrangère aux licences du libertinage. En ce qui concerne les premiers, la position la plus extrême et la plus révélatrice est sans doute celle de Lachèvre qui voit dans le libertin une sorte d'anticipation du socialiste révolutionnaire et internationaliste (voir *infra*). Mais le camp républicain est tout aussi obsédé par la question de l'anarchie morale et intellectuelle représentée à leurs yeux par le libertinage. Autrement dit une élucidation idéologique de l'apparition de la catégorie du libertin comme catégorie négative s'impose et reste à faire. Mes connaissances en

histoire sociale et politique de l'époque concernée – la longue période qui s'étend de 1880 jusqu'à 1940 avec ses multiples évolutions – ne me permettent pas de risquer une analyse détaillée de ces projections idéologiques. Aussi mon apport en la matière sera-t-il essentiellement descriptif.

- 7 En prenant Grousset comme fil directeur, qui n'est certes pas l'ennemi le plus acharné des libertins, il est possible de mettre en évidence quelques-uns des défauts majeurs prêtés au libertinage, qui permettent de rehausser, par contraste, les qualités du Grand Siècle, et surtout de montrer qu'il s'agit bien de son envers ou de son ombre, mais une ombre aussi qui menace de gagner et de s'étendre jusqu'à recouvrir et noyer le mythe de la vertueuse et souveraine grandeur. La médiocrité intellectuelle, la pusillanimité et la lâcheté politiques, l'hypocrisie, l'immoralité sont quelques-uns des principaux vices des libertins. On leur reconnaît bien aussi quelques vertus, mais elles sont ambiguës : la liberté de pensée au premier chef, l'esprit d'indépendance qui, lorsqu'ils ne sont pas identifiés à une insoumission licencieuse et brouillonne, n'apparaissent comme de réelles qualités que rapportés à leurs sources ou à leurs effets futurs. Car les libertins ne souffrent généralement pas la comparaison avec les figures, certes un peu embrumées mais héroïques, de la libre philosophie d'un xvi^e siècle, prolongée assez souvent jusqu'aux supplices de Bruno (1600) et même de Vanini (1619) ; le libertinage médiocre et timoré commençant alors proprement à l'époque du procès de Théophile¹⁶. De même les libertins ne connaissent-ils pas l'ambition réformatrice et l'engagement politique des Lumières qu'ils portent dans leur sein sans le savoir.
- 8 Leur médiocrité, leur petitesse d'abord, « tâcherons » pour Pintard, « petits hommes » pour Grousset : « Ces petits hommes qui, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, ruinent la société de leur temps au profit d'une autre¹⁷. » « Le malheur des libertins, renchérit Perrens, fut de rester à côté au lieu de s'élever au-dessus ». La raison en est qu'« ils n'ont pas eu à leur tête suffisamment de grands esprits »¹⁸. Jugement tenace, qui perdure largement : même si certains furent de bons poètes (Théophile), ou de grands littérateurs (Cyrano), du point de vue de l'histoire de la pensée, les libertins sont des auteurs mineurs. À tel point que le fait de ne pas avoir été libertin est une condition nécessaire du grand auteur, de l'auteur à la hauteur du Grand Siècle.
- 9 À titre d'exemple, il aura fallu attendre le livre de Françoise Charles-Daubert, pour qu'un Spinoza soit enfin considéré dans le droit fil du libertinage¹⁹. On n'ose toujours pas parler d'un Hobbes libertin, malgré ses amitiés et ses fréquentations parisiennes, son traducteur Sorbière, et malgré surtout l'audace extrême de ses propositions. Il va de soi que le fait de couper ces auteurs de leurs racines et de leurs entourages facilite l'opération aujourd'hui plus que jamais prospère de leur théologisation, si l'on peut utiliser ce gros mot pour désigner cet effort de pieuse révision théorique des auteurs les plus sulfureux de la première modernité, qui ne s'arrête d'ailleurs même plus devant les textes les plus ouvertement irréguliers.
- 10 Ne parlons pas de Descartes. Et pourtant ! Grousset reconnaît que les libertins constituent le préalable et en quelque sorte le point de départ de la démarche cartésienne en lui offrant le doute, mais : « Descartes dépasse les libertins en suivant leurs traces ; il les bat par leurs propres armes²⁰. » Pintard met en évidence ses liens biographiques incontestables avec des libertins invétérés comme Des Barreaux, Touchelaye, Picot surtout, son traducteur et ami, et il en conclut que, visiblement, « la corruption morale l'indigne peu ». Mais sur le fond tout le sépare du pédantisme et du scepticisme des libertins de la « Tétrade », comme le montre son conflit avec Gassendi par exemple²¹.

Certes, mais il serait peut-être judicieux d'examiner si Descartes, au sein même du mouvement et contre son versant « érudit », ne travaille pas à ouvrir une nouvelle voie. Cette idée avait sans doute effleuré Perrens, qui émettait de sérieux doutes sur l'orthodoxie religieuse du philosophe, mais il la conjurait aussitôt en concevant « libertins » et « cartésiens » comme deux groupes distincts. Jusqu'au triomphe momentané des cartésiens, dit-il, « libertins et cartésiens vivront côte à côte. Les cartésiens ne paraîtront même être que des auxiliaires. C'est en ce sens qu'on a pu dire que Descartes et le cartésianisme ont contribué au progrès de l'indifférence et du libertinage²². » Mais en fait, « ils ont tenu le rôle de ces gens qui soutiennent et servent d'abord ceux qu'ils sont appelés à supplanter²³. » Quoi qu'il en soit, il revient bien à Pintard, pour les études cartésiennes orthodoxes, d'avoir définitivement répondu (en deux pages) à la question de la relation du philosophe aux libertins. C'est ainsi que Henri Gouhier, non sans soulagement, résume l'essentiel de cet apport incontesté : « Pintard a mis les choses au point : Descartes *n'en est pas*²⁴ » Faut-il insister sur ce que cette expression laisse entendre ? C'est bien de réputation morale qu'il s'agit : il est tout aussi important pour le grand philosophe de n'avoir pas été libertin, que pour un chrétien honnête de ne pas nourrir un soupçon d'homosexualité. Et il faut noter que, sur ce terrain, la critique, malgré les travaux de Charles Adam, de Maxime Leroy, de Hiram Caton et de quelques autres²⁴, n'a pas avancé d'un pouce ; il est inconcevable que notre penseur national ait pu ne serait-ce que flirter avec un courant de pensée qui se détournait sciemment du christianisme. Sa morale pourtant est marquée par l'absence remarquable de la moindre teinture chrétienne, et sa métaphysique renvoie, derrière le souci obligé de préserver les apparences d'un accord, à un Dieu fort peu soucieux d'incarnation. Malgré cela, la récupération inaugurée par les jansénistes²⁵ est pieusement reconduite par la plus grande part de la critique : et de renchérir, contre toute évidence, sur le christianisme intrinsèque de cette philosophie (qui ne cesse pourtant de rappeler que l'usage de la raison est indépendant de toute appartenance confessionnelle), sur le rôle de la « charité » dans sa morale, sur l'importance déterminante, de ses sources augustiniennes... Réemment, une journée sur Descartes et les libertins s'est déroulée en Sorbonne (juin 2001), où non seulement la question de l'appartenance de Descartes au courant libertin ne fut pas même effleurée, mais où l'on conclut, sur un ton définitif, que le libertinage n'avait rien à voir avec la philosophie : la catégorie serait à la limite utilisable par l'histoire de la littérature, mais certes pas pour l'histoire de la philosophie.

- 11 Cette dépréciation philosophique du libertinage est en outre confirmée par la facile tendance à soustraire un auteur du groupe des libertins, dès que sa renommée croît dans la bourse aux valeurs philosophiques. C'est le cas de Gassendi, enfin étudié sérieusement depuis les études pionnières d'Olivier Bloch et de Tullio Gregory ; il n'est plus question pour certains de ses critiques de considérer le grand rénovateur d'Épicure comme un libertin. Car le temps n'est plus, où un Perrens pouvait dire : « Si Gassendi avait eu du génie, la lutte [avec Descartes] aurait pu être moins inégale²⁶. »
- 12 De sorte que les libertins sont très fréquemment utilisés comme des faire-valoir des grands auteurs, comme Descartes par exemple, et surtout Pascal. C'est d'ailleurs souvent dans le cadre d'études consacrées à Pascal et pour montrer la force incomparable de l'apologétique chrétienne des *Pensées*, que les libertins sont brossés et rossés, de Fortunat Strowski jusqu'à l'abbé Baudin, en passant par Gustave Lanson²⁷.
- 13 L'exemple type de la médiocrité intellectuelle et morale du libertin est invariablement offert dans les études, jusqu'à une date très récente²⁸, par La Mothe Le Vayer. « Le

compliqué, le tortueux penseur, qu'annonce l'auteur des *Dialogues* ! [...] il trouve le moyen d'obscurcir les idées les plus simples », écrit Pintard²⁹. Et, après avoir décrit avec une grande justesse les stratégies d'écriture d'Orasius³⁰, il conclut : « Le résultat ? Peu de chose. Cette œuvre, si obstinée dans sa tâtonnante audace, et qui annonce des livres capitaux, reste elle-même sans mordant [...]. Considérable, et cependant mort-née [...] sa philosophie libertine [...] a été pour une large part frappée de stérilité, faute d'avoir pu, d'avoir osé être logique et claire³¹. » Ce double manque, de force intellectuelle et d'audace, est déjà, dans la première historiographie, désigné comme un trait commun à tous les auteurs du mouvement : censure morale et dépréciation intellectuelle y sont systématiquement associées, ou plutôt confondues.

- 14 Ainsi le portrait de Le Vayer était-il déjà fixé chez Denis et Grousset, le premier écrivant : « Son style lâche, diffus, non sans élégance, mais sans cette pointe et cet aiguillon qui pénétrèrent les esprits, sans ces vives saillies qui les secouent, ou sans cette puissance de logique qui les maîtrise [...] appliqué à des paradoxes paraît terne et rebutant : les paradoxes ne supportent pas la médiocrité³². » Quand au second, son jugement est définitif : « La Mothe le Vayer, honnête homme, philosophe médiocre, mais qui, par sa médiocrité même, reflète bien l'esprit moyen de la société, je veux dire ce scepticisme involontaire qui est comme une maladie intellectuelle, et qui, peut-être, vient surtout d'une langueur morale³³. »
- 15 Il faut s'arrêter un instant sur cette idée, qui est l'idée maîtresse de Grousset : les symptômes du libertinage sont nombreux dans la culture et la société du XVII^e siècle, mais « nous ne les chercherons point d'ordinaire chez les hommes de génie, chez les grands écrivains qui personnifient leur époque aux yeux de la postérité. Ceux-là sont avant tout les images du présent : ils expriment, et c'est là leur grandeur, un certain nombre d'idées maîtresses, celles qui ont pris le dessus, celles qui sont arrivées au pouvoir, celles qui s'imposent et qui règnent. Mais en face de toute royauté, il y a une opposition [...] à côté de ce qui est, on trouve déjà ce qui veut être [...], ce qui demain sera présent à son tour. Forcément, de pareilles promesses d'avenir sont-elles vagues, hésitantes, incertaines encore³⁴. » Les hommes de génie, comme Descartes ou Pascal, incarnent le présent du Grand Siècle ; les libertins, de vagues promesses d'avenir.
- 16 « Vague » est l'adjectif qui ne cesse de revenir pour qualifier les idées libertines : Grousset va jusqu'à dire que « l'essence même du libertinage est de n'aller point jusqu'à la théorie »³⁵. Perrens s'efforce de corriger ce jugement pour le moins péremptoire : « Sans doute leur pensée à tous flotte trop dans le vague ; de ce vague pourtant on détache sans peine quelques principes précis [...] ils sont en parfait accord sur le scepticisme, l'empirisme, le culte de la nature, la soumission à ses lois, l'admiration des *Essais*³⁶. » Mais ils ne vont guère au-delà de cet accord de principe. Leur scepticisme foncier interdit d'ailleurs un quelconque dépassement des positions intellectuelles affirmées au siècle précédent. C'est la raison pour laquelle, selon Pintard : « [Le libertinage] n'a pas donné volontairement le branle au mouvement philosophique : ses adeptes n'avaient, pour s'y risquer, ni assez de liberté, ni assez de hardiesse contre autrui, ni assez de confiance en soi, ni d'ailleurs une conviction assez ardente³⁷. » Trop de doutes et de craintes, pas assez de détermination, de conviction, de résolution... le libertin est en quelque sorte le négatif de l'esprit résolu à la certitude, comme le fut le Descartes de Péguy, « cavalier français parti d'un si bon pas ». Denis, là encore, avait donné le ton, avec une orientation clairement républicaine : « Nos esprits forts n'avaient été, comme on les appelait, que des libertins. Ils avaient manqué de spontanéité, de courage et de désintéressement par

infatuation d'érudits et par mépris du *profanum vulgus*³⁸. » Antoine Adam, lui aussi, déplorera chez Théophile, « le manque de fermeté intellectuelle, sans aucun doute, et, chez un grand nombre de libertins, [le] manque de courage moral³⁹. » On terminera cet affligeant florilège par ces mots de Strowski, qui concluent son long et très médiocre chapitre (d'ailleurs, il y aurait long à dire sur cette irrépressible manie de cette historiographie à décerner les prix d'excellence ou les notes d'infamie, sans jamais considérer la qualité de sa propre démarche) : « Cet ennemi n'est pas de ceux qu'on ait profit à combattre, je veux dire de ceux qui donnent des exemples de force intellectuelle, de noblesse morale ou de sincérité religieuse⁴⁰. » C'est la synthèse de toutes les récriminations : le libertin réunit la faiblesse intellectuelle, la bassesse morale et l'hypocrisie religieuse.

- 17 Ce triple défaut est inséparable de la lâcheté ou de l'inconséquence politique. Cela n'étonnera guère, mais il faut suivre l'argumentation qui fait du libertinage un effet délétère d'une crise de l'autorité politique. Il apparaît d'abord que le libertinage est compris comme relâchement des mœurs avant d'être un mouvement d'idées. La corruption des mœurs est en effet première et déterminante : le libertinage, écrit Grousset, se trouve « un peu dans les opinions, beaucoup dans la manière de vivre »⁴¹. C'est pourquoi, « il pourra nous sembler mesquin presque toujours et répugnant quelques fois »⁴². En effet, explique Grousset, en ce temps-là, religion et morale ne faisaient qu'un, de sorte que les mécréants rejetaient la seconde avec la première : de là l'immoralité profonde (il faudrait pouvoir dire l'amoralité), qui nous frappe, pour peu que nous nous aventurons dans les pays perdus du XVII^e siècle.⁴³
- 18 L'immoralité, qui s'étale dans la société et dans les écrits, est elle-même un produit des désordres politiques, et d'abord des guerres civiles de religion, pour se réaffirmer ensuite au cours du siècle, chaque fois que le pouvoir faiblit. Lachèvre écrit que ces libertins qui bafouent la morale et la religion, comme Théophile ou plus tard Claude de Chouigny, « dans une société fortement organisée comme était l'ancienne société française [...] constituaient une exception. Aussi n'apparaissent-ils qu'aux époques de transition, à la suite des guerres civiles et de l'affaiblissement du pouvoir royal. Ils se répandent parallèlement au relâchement des mœurs et leur présence a pour symptôme – aujourd'hui comme hier – la multiplication des publications licencieuses⁴⁴. » Gustave Lanson, dans son *Histoire de la Littérature Française* érige cette pseudo-constatation historique en maxime générale : « l'anarchie politique prépare l'anarchie morale ». Lachèvre fait un pas de plus en considérant l'anarchisme proprement dit, l'idéologie révolutionnaire qui représente pour lui le degré extrême de la décadence de la société occidentale, un produit du libertinage. En effet, comme le reconnaît Koprotkine lui-même : « Les origines de l'anarchie sont dans la philosophie naturaliste du XVIII^e siècle », laquelle sort tout droit du libertinage du siècle précédent...⁴⁵. C'est une obsession de l'écrivain réactionnaire : « Athéisme et internationalisme découlent nécessairement [...] d'une seule cause qui est à leur origine, le déséquilibre mental synthétisé par le libertinage⁴⁶. » C'est pourquoi, selon lui, la lutte du pouvoir monarchique et de l'Église contre le libertinage, victorieuse au xvii^e siècle, reste un modèle politique d'actualité : « La conception d'une nation n'ayant qu'un chef et qu'une religion est encore défendable en face du programme de la société future excluant toute suprématie et dont la devise peut être *Ni Dieu, ni maître*⁴⁷. »
- 19 Mais pour en revenir au début du xvii^e siècle, qui sert de champ de projection auxangoisses politico-morales de nos libertinologues, le constat est partout le même : du fait

des guerres civiles encore proches, puis de la faiblesse du pouvoir après la mort d'Henri IV, ce fut une période de grand relâchement des mœurs et de la piété. « Le siècle qui commence », dit joliment Grousset, « fait une bonne fois ses folies de jeunesse »⁴⁸. Ce « désordre des mœurs », pour reprendre une expression de Perrens, se traduit sur le plan culturel par la parution de « recueils d'inqualifiables poésies [...] où la plus triste immoralité s'étale avec le cynisme le plus révoltant » : le *Cabinet satyrique* (1618) ou le célèbre *Parnasse satyrique* (1623), qui faillit coûter le bûcher à Théophile. L'indignation de nos historiens à la lecture des vers de foutroterie est presque supérieure à celle de la réaction dévote de l'époque. En 1965 encore, dans la préface de sa réédition de son *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, Antoine Adam croit bon de s'excuser : « Ce n'est pas [...] notre faute s'il nous a fallu parler de vices infâmes, et parfois reproduire des textes répugnants⁴⁹. » Au premier rang de ces « vices infâmes » étalés par les auteurs, figure encore la sodomie, comme c'était déjà le cas en 1624 au moment du procès de Théophile⁵⁰. La sodomie est la preuve irréfutable, s'il en est besoin, de l'immoralité libertine : Perrens parle aussi avec beaucoup de dégoût des « vices de Socrate ou de Condé », mais il en fait, chose curieuse, une pratique tout particulièrement en honneur dans ce siècle-là, et tout aussi présent chez les dévots, qui le dissimulent, que parmi les libertins qui s'en vantent⁵¹.

- 20 Le bûcher de Vanini et le procès de Théophile finissent cependant par porter leurs fruits : celui-ci surtout, comme l'écrit Lachèvre, est : « une date dans l'histoire du sentiment religieux [...] [qui] marque non seulement l'arrêt, mais le recul et presque l'anéantissement du libertinage sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, de ce libertinage qui menaçait l'unité morale de la France⁵². » Richelieu est salué comme l'homme d'ordre et de poigne qui endigue et contient le torrent, parvient à dompter et discipliner les esprits rebelles. Vient la Fronde, « explosion de l'esprit d'indépendance sous toutes ses formes » (Grousset) : en politique, en religion, en littérature et en morale⁵³. Aussi l'esprit de la Fronde est-il celui-là même du libertinage : « Luttés mesquines, ambitions étroites, pas d'idées, pas de scrupules, nul sentiment du juste, les galanteries mêlées au sang versé, les intrigues d'alcôve préparant des batailles, jouant avec la vie d'hommes, toutes ces choses répugnent⁵⁴. » Cette répugnance prépare et justifie l'absolutisme de Louis XIV. C'est que « la licence est toujours et en tout la mère du despotisme », écrit Denis⁵⁵. Perrens explique qu'après l'anarchie de la Fronde, les « Français » désirent, dans tous les domaines, une discipline et la demandent « dans l'État, au despotisme olympien de Louis XIV, dans les choses de l'esprit à la logique inventive de Descartes, à l'éloquence impérieuse de Bossuet, à la rectitude étroite de Boileau...⁵⁶ » Triomphe tout à la fois de Louis XIV, du classicisme et de la France toute catholique. Le libertinage est réduit sinon au silence complet, en tout cas à la plus étroite dissimulation : « Le courant disparaît presque dans la seconde partie du siècle, sous l'éclat de la littérature catholique et sous la décence des mœurs imposées par le grand roi⁵⁷. »
- 21 À ces mots, Lanson ajoute une remarque fort intéressante, qui n'est pas sans faire penser à Norbert Elias, sur le disciplinement des mœurs par l'intériorisation du modèle de comportement offert par l'honnêteté : « Mais les rigueurs ne pouvaient vaincre à elles seules les esprits. Il fallut les freins intérieurs pour retenir l'âme avec son propre consentement et l'empêcher de glisser dans l'impiété scandaleuse. La politesse, d'abord, y servit. L'honnête homme n'aime pas à se distinguer par des façons de penser téméraires ; et la religion est pour lui une partie du savoir-vivre. Il suffisait des progrès du goût, pour

rendre impossibles les manifestations éclatantes d'irrégion, les indécentes parodies où se plaisaient les Roquelaure et les Matha⁵⁸. »

- 22 Pour Perrens, si le libertinage d'idée devient bien souterrain, la corruption morale n'en est pas pour autant freinée, au point de devenir presque générale à la fin du règne dans une noblesse désormais décadente : « Il n'est pas besoin de décrire l'état des mœurs à ce moment : la régence va commencer, et c'est tout dire. Les détails sont dans les correspondances du temps, répugnants à lire, parfois impossibles à transcrire⁵⁹. »
- 23 À ces jugements, qui conduisent tous, selon des degrés divers, à faire du dérèglement des mœurs le terrain et le double à la fois du libertinage d'idée, il faut ajouter une autre thèse de l'historiographie, largement partagée, tout droit venue de la propagande janséniste, selon laquelle le libertinage aurait pénétré la religion elle-même avec le probabilisme et la morale laxiste des Jésuites. On la trouve déjà chez Grousset qui dit que dans les *Provinciales*, tout comme dans les *Pensées*, c'est toujours le libertin que poursuit Pascal⁶⁰. Elle revient notamment chez Strowski, qui ne s'embarrasse pas de nuances : pour lui, ce qu'il appelle l'« armée des libertins », s'étend « sans solution de continuité de la bête brute au chrétien relâché, de Des Barreaux aux pénitents du père Bauny⁶¹. »
- 24 Évidemment, à force d'insister ainsi sur l'ampleur et l'importance du libertinage des mœurs, c'est l'image du Grand Siècle qui se trouve fatalement mise en cause. Perrens a le mérite au moins de s'être posé la question : après avoir remarqué que l'on identifie presque toujours le XVII^e siècle au règne de Louis XIV, voire à une partie seulement de celui-ci⁶², il dénonce la tendance irrépressible d'éliminer du moment électif où la gloire du roi est à son zénith, « tout ce qui est laid, petit et bas »⁶³. Mais il suffit de lire les contemporains et de renvoyer à ce que Perrens appelle les « faits », en particulier l'affirmation du médecin Guy Patin selon laquelle en 1660 les vicaires généraux se seraient plaints au premier président Lamoignon qu'en une seule année plus de six cents femmes ont confessé « d'avoir tué et étouffé leur fruit⁶⁴. » Ce document ne saurait évidemment en aucune façon être considéré comme un « fait », et un fait de cette nature, replacé dans le contexte social du temps, n'est bien sûr pas interprétable comme la preuve irréfutable d'une dégénérescence morale. On est obligé de noter que les historiens du libertinage quand ils font état de corruption morale, n'appuient généralement leurs affirmations sur aucune donnée sérieuse, et ils sont du reste globalement réfutés par les historiens de la famille et de la sexualité qui insistent au contraire sur la mise en place de structure de contrôle et de répression des mœurs sans précédent⁶⁵. Quoi qu'il en soit, Perrens, au regard de ces « faits », tient l'image du « siècle le plus vertueux » pour impossible à soutenir sérieusement. Du reste, il est devenu, ajoute-t-il, impossible de mystifier et de mythifier l'histoire : « Nier à outrance n'est plus possible dans notre temps de publicité aveuglante. Il faut en venir aux concessions ; et l'on y vient. » Perrens cite alors Charles Giraud qui, pour sauver la seconde moitié du XVII^e siècle, incrimine vertement la première, d'une licence comparable à celle du siècle suivant⁶⁶. Il renvoie également à Hippolyte Rigault qui se refuse quant à lui à opposer les deux parties et avoue que « le Grand Siècle n'est pas toujours beau à voir de près⁶⁷. » Mais, remarque Perrens, « c'est justement ce qu'on ne veut pas faire ! » La raison qu'il donne alors de cette cécité volontaire est très instructive : « Ce parti pris, cette partialité optimiste viennent du point de vue pédagogique où l'éducation de la jeunesse nous conduit à nous placer. Voulant former les cœurs et les esprits, tâche sacrée, nous enfermons nos enfants dans l'étude des plus beaux modèles que fournissent notre langue et notre littérature, nous ne leur montrons du XVII^e siècle que tout ce qu'il a de pur, de beau, d'admirable,

moisson si riche que nous pouvons négliger le reste, sans qu'on tienne jamais pour pauvre et stérile la matière de nos études⁶⁸. » Ainsi faisaient les amis de Pascal en élaguant et triant les *Pensées*. « Ainsi encore Voltaire, ne disant du règne de Louis XIV que le bien, pour faire rougir Louis XV et les serviles instruments de ses moindres velléités. » Perrens appelle alors à regarder la réalité historique en face, mais en concédant, par un argumentaire qui consonne étrangement avec celui des libertins eux-mêmes, qu'il ne faut pas alors crier la vérité sur les toits : « Soit restons muets le plus souvent, surtout dans les écoles⁶⁹. » Il est en effet de la plus haute importance de préserver la jeunesse et la société tout entière du libertinage, parce que sa force dissolvante ne consiste pas d'abord en la pratique du vice, mais en sa légitimation philosophique ; or, ajoute Perrens, « légitimer nos appétits c'était leur lâcher la bride » (on remarquera le télescopage du présent et de l'imparfait, de nous et d'eux) : l'anarchie politique et le chaos social s'en suivent fatalement⁷⁰.

- 25 La solution proposée par l'historien pour ne pas trahir sa vocation à la vérité et préserver en même temps le mythe national consiste en la complète séparation de ces deux visages, rendue possible par la vertu d'une métaphore : « Toute médaille a deux faces. Trouverait-on un numismate pour n'en étudier qu'une ? Les mauvaises mœurs et le libertinage sont au revers de celle que nous proposons à l'admiration publique⁷¹. » La métaphore du revers de la médaille permet ainsi de sauver le mythe du Grand Siècle : la face dorée, glorieuse, admirable du grand roi et des grands classiques reste pure des souillures du libertinage. Mais ce clivage peut aussi bien traverser un même personnage, ainsi du grand Condé qui présente à la fois une face de gloire militaire et mondaine et une autre de sodomie et de libertinage⁷².
- 26 Le libertinage est donc la face cachée du Grand Siècle, aussi bien pour les mœurs que pour les idées. S'il s'agit d'une face cachée, la raison n'en est pas seulement ni d'abord due à un refoulement par l'histoire nationale de ses aspects les plus vils, mais à la culture libertine elle-même, envisagée comme une culture de la dissimulation, toujours accompagnée de sa sanction morale : la dénonciation réitérée de l'insincérité et de l'hypocrisie des libertins. Tous nos historiographes tiennent le même double discours suivant lequel les libertins étaient objectivement contraints à la dissimulation, mais tout à la fois se complaisaient dans le secret et la duplicité⁷³. Le libertinage est une culture de l'hypocrisie, qui montre les pressions auxquelles elle est soumise, mais trahit aussi et surtout son manque de détermination, de courage et d'audace. Ce jugement est encore prégnant chez Pintard : pour prendre un seul exemple, il résume l'œuvre de La Mothe Le Vayer comme le « fruit de quarante années d'application heureuse à l'hypocrisie »⁷⁴. Cette dissimulation contrainte et acceptée est le signe d'une grande faiblesse de la pensée : ainsi, et ce sont les tout derniers mots de l'ouvrage, ce que Pintard appelle le « libertinage militant », représenté par les Gassendi, Le Vayer, Naudé, etc. (par opposition au « libertinage triomphant » des Fontenelle et des Bayle⁷⁵), « fut aussi un libertinage souffrant, – hésitant, combattu, embarrassé de scrupules et de craintes, et qui n'arrivait à s'exprimer qu'en se reniant⁷⁶. » Pour Denis, c'est dans leur culte aristocratique de la liberté privée, soigneusement cachée au regard du vulgaire, et donc dans ce mépris même du vulgaire, qu'il faut chercher la cause de l'insuffisance foncière des libertins : « Voilà le secret de leur incurable faiblesse et de leur impuissance. Ils n'aiment vraiment ni la vérité, ni la liberté ; car elles sont comme la justice, on ne les aime pas, quand on ne les aime que pour soi-même. Je dis plus : ils ont peur de la liberté, parce qu'ils ont peur de la lumière qui, en fait d'opinions, n'est autre chose que la publicité⁷⁷. » On perçoit bien

maintenant comment toute une époque (celle des premiers libertinologues) pouvait condamner le libertinage à partir d'horizons idéologiques opposés : pour les républicains convaincus, les libertins étaient voués à l'échec du fait même de leur parti pris aristocratique, qui les conduisait à refuser la divulgation et les enfermait dans une culture du secret ; pour les nostalgiques de la monarchie absolue, ils travaillaient à saper dans l'ombre, protégés par le masque de l'hypocrisie, l'ordre politique et moral, et jetaient sans le vouloir les bases de la Révolution française.

- 27 Pourtant leur extrême prudence conduisait les libertins au plus proche de la disparition pure et simple. C'est l'opinion de Pintard, qui croit voir s'éteindre le libertinage érudit au cours de la deuxième moitié du siècle, mais Grousset, pour la même période, avait d'emblée dressé le même constat : « Qu'est devenu le libertinage ? [...] Ce sont gens discrets, sachant se taire. D'ailleurs, à force de ne plus rendre compte aux autres de leurs pensées, peut-être ont-ils fini par ne plus bien s'en rendre compte à eux-mêmes⁷⁸. » Les libertins, au terme de leur échec à publier et même à communiquer leurs idées, finissent par perdre la conscience de leur propre identité. L'affirmation de cette quasi-disparition suivie d'une résurrection définitive est, on l'a déjà dit, éminemment contestable, mais néanmoins la réflexion est pertinente, sur ce que deviennent des convictions intellectuelles, lorsqu'elles sont vouées à la plus étroite clandestinité et ne trouvent plus d'espace de communication
- 28 Le portrait moral du libertin est dressé : médiocre, velléitaire, lâche, libidineux, hypocrite... il est temps maintenant d'en venir à ce qui constitue un point essentiel, à savoir que cette figure, et d'abord le fait même qu'il s'agisse d'une figure moralisée, d'un portrait moral, possède une source privilégiée dans la culture du premier xvii^e siècle. Il s'agit d'un texte, auxquels la plupart des historiographes, au moins jusqu'à Pintard, font une confiance tout aussi décisive qu'elle est étonnante de la part d'historiens, puisque le crédit porté à une telle référence interdit a priori toute espèce d'impartialité : il s'agit du portrait du libertin tel qu'on le trouve dans la longue diatribe apologétique du jésuite Garasse : *La Doctrine des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels* (1623). Dire que cette image est négative, c'est peu dire, puisque tout l'ouvrage de ce « sycophante en soutane »⁷⁹, vise à la dénonciation et à l'élimination, y compris physique, de ceux qu'il peint, au premier chef Théophile, accusé de répandre l'impiété et l'immoralité. Par exemple Grousset, lorsqu'il définit le libertin, cite Garasse : Un libertin est un homme qui vit mal, mais surtout qui pense mal, c'est-à-dire qui pense à sa manière [...] qui « libre en sa créance », « ne se laisse pas captiver à la créance commune »⁸⁰. Plus forte encore apparaît la dépendance de Strowski, qui adhère explicitement à la fois aux termes et aux idées de Garasse, lorsqu'il écrit par exemple : « C'est une génération de beaux esprits, née pour le seul plaisir et prête pour l'incrédulité pratique. Elle n'a pas d'idées très claires. Toute philosophie lui fait défaut...⁸¹. » Strowski s'adresse cependant l'objection selon laquelle le portrait garassien est une caricature, mais il considère que c'est une raison supplémentaire pour le suivre : « La caricature qu'il nous montre est ressemblante, comme une caricature ; elle met en valeur les traits caractéristiques du modèle⁸². » Pintard lui-même écrit que : « Des truculences du libertinage pratique c'est le P. Garasse qui donne la peinture la plus vive⁸³ » et l'on saisit alors bien l'efficacité redoutable du jésuite non seulement à l'époque où il écrit, mais encore dans la longue durée, car il est assez clair que la truculence, prêtée au « libertinage pratique » (que Pintard distingue du « libertinage érudit », voir *infra*), est d'abord celle du style de Garasse qui s'était employé non sans succès à rivaliser avec les satiriques qu'il poursuivait de sa pieuse vindicte.

Quant à Lachèvre, il est d'une certaine façon *Garassus redivivus*, un nouveau Garasse, la truculence en moins. Le libertin à la Théophile est : « Un homme aimant le plaisir, tous les plaisirs, sacrifiant à la bonne chère, le plus souvent de mauvaises mœurs, raillant la religion, n'ayant autre Dieu que la nature, niant l'immortalité de l'âme et dégagé des erreurs populaires. En un mot, c'est un esprit fort doublé d'un débauché⁸⁴. » Mieux encore, dans l'avant-propos du volume consacré à Claude Le Petit, exécuté en 1662 pour son *Bordel des Muses*, Lachèvre se contente de la citation extensive d'une page où Garasse définit et distingue les libertins des athées accomplis, avec pour seule introduction ces quelques mots : « Claude le Petit a réalisé le type du *libertin*, de *l'impie* et de *l'athéiste* portraituré par le Père Garassus trente-cinq ans auparavant dans sa *Doctrine curieuse*⁸⁵. » Et Lachèvre confond ainsi, en une seule figure, des types que Garasse s'attachait à distinguer⁸⁶. Plus généralement, on peut d'ailleurs remarquer que la première historiographie opère par rapport à l'apologétique de Garasse un double déplacement. Elle fait d'abord du libertin une catégorie englobante, là où Garasse considère que le libertinage est un degré, une étape dans l'impiété et l'incrédulité : la catégorie la plus générale étant, pour le Jésuite, celle « d'athéisme »⁸⁷. Enfin, surtout, elle étend la catégorie, par extrapolation, des cibles de Garasse au siècle entier.

29 Mais la question de fond est, bien sûr, la fiabilité historique de la référence garassienne elle-même, et il faudrait s'arrêter d'abord sur le fait, mis en évidence par Louise Godard de Donville, que Garasse, pour dresser le portrait de l'hydre libertin, utilise une série de lieux communs et de personnages typiques empruntés à la culture des modernes et des anciens, et réinvestit un modèle offert par Bède le Vénérable, du début du VIII^e siècle, glosant sur la synagogue des libertins qui avait mis à mort Saint Étienne⁸⁸. *Le Libertin des origines à 1665* est, de ce point de vue, un livre très intéressant, parce qu'il met en évidence ce qu'il peut y avoir d'absurde de prendre Garasse à la lettre pour connaître les hommes qu'il se donnait pour cible, et Théophile au premier chef. Mais cet ouvrage tombe à mon sens dans un excès inverse à celui de l'historiographie séduite par Garasse : à savoir que le libertin y est considéré, ainsi que l'annonce le titre, comme *Un produit des apologètes*, alors que les signes sont multiples, qui permettent de montrer l'existence d'une réelle correspondance, malgré la caricature, entre la dénonciation des apologètes post-tridentins et la constitution d'une culture et d'une éthique hostiles ou indifférentes au christianisme. L'auteur est plus nuancée dans son article du *Dictionnaire du Grand Siècle*⁸⁹, mais elle appartient sans nul doute à ce grand courant révisionniste initié en France par les travaux d'histoire des mentalités de Lucien Febvre sur l'irrégion et l'incrédulité dans la culture de la Renaissance⁹⁰, aujourd'hui dominant un peu partout (sauf peut-être en Italie, où l'implication idéologique des chercheurs est encore très forte). Cette révision s'inscrit en outre dans un modèle épistémologique en vogue qui tend à évacuer la question de la réalité des pratiques au profit d'une conception auto-référentielle des discours et des représentations.

30 Mais je voudrais me contenter de pointer ici, dans l'historiographie déjà ancienne consacrée au libertinage, l'extrême difficulté de maintenir une image cohérente du mouvement libertin en s'en tenant au portrait de Garasse, qui ne peut que très difficilement intégrer, même avec la plus mauvaise foi du monde, la figure de celui que Pintard qualifie « d'érudit », et qui se caractérise par le refus de tout scandale et de tout éclat et une extrême réserve dans les discours et les comportements publics. De sorte qu'une distinction s'est très vite imposée entre le libertinage tapageur des poètes de cour et d'une frange de l'aristocratie et le libertinage spéculatif des philosophes. « Il serait

criant, écrit Perrens, de ne pas distinguer entre les libertins qui dévient parce qu'ils sont hommes de plaisir, et ceux qui restent dans la ligne droite, en pensée et en action [...] à côté des frivoles incorrigibles, on verra bientôt des hommes sérieux et doctes qui seront l'honneur de ce libertinage trop décrié [car] [...] ils prouvent que le libertinage de l'esprit n'est pas inséparable du libertinage des mœurs⁹¹. » Cette séparation entre un mauvais libertinage débauché et un libertinage vertueux et spéculatif est en fait on ne peut plus artificielle et offre surtout une solution de facilité ; elle correspond en effet au clivage rassurant entre théorie et pratique, partage du travail très commode pour qui justement ne veut pas affronter la difficulté que représente l'articulation des idées et des comportements. Pintard a bien senti la difficulté, lorsqu'il déclare dans l'avant-propos de son ouvrage qu'il ne veut pas se référer aux distinctions traditionnelles entre libertinage de mœurs et libertinage d'idée. Pourtant, le titre même de son ouvrage implique cette distinction, en présentant la notion de « libertinage érudit », comme à la fois utile et « insolite ». Mais elle est surtout un véritable anachronisme, car le libertin, sous la plume de ceux qui le nomment – toujours pour le dénoncer –, est invariablement considéré comme un homme de culture légère et superficielle, et non certes comme un érudit digne de ce nom. Mais surtout cette notion de libertinage érudit est extrêmement problématique, tant il est vrai que la question des mœurs est au centre des spéculations des érudits les plus sobres et que, réciproquement, un engagement philosophique est bien souvent revendiqué dans le libertinage mondain. Mais elle est aussi problématique sous la plume de Pintard, car la condamnation morale du libertinage érudit implique une continuité entre le libertinage des mœurs et le travail d'érudition. C'est ce qu'a bien aperçu Charles-Daubert dans son livre récent, qui associe Antoine Adam⁹² à Pintard pour montrer que si on considère l'« érudition » comme une différence spécifique dans le genre commun du libertinage, si, autrement dit, « le libertinage érudit n'est que l'une des formes du libertinage », alors, « la pensée tombe sous le coup de la condamnation qui porte sur les mœurs, selon la tactique commune des apologistes... ». Pour éviter l'amalgame, Charles-Daubert propose de poser une « analogie » et non une communauté de nature entre ce qu'elle préfère nommer « libertinage d'esprit » et « libertinage du corps » ou des mœurs⁹³. Ainsi peut-elle s'appuyer sur l'opposition établie par Bayle entre l'athée de système, « vertueux », et le simple débauché, qui ne va pas jusqu'au bout de son athéisme (voir article *Des Barreaux*). Il y aurait beaucoup à dire sur les stratégies de défense de la moralité de l'athéisme chez Bayle, établie au prix du rejet du libertinage de débauche, et sur la manière dont il force non sans difficultés les auteurs à se partager selon ce nouveau clivage. Mais surtout, on voit bien que la distinction proposée dans le sillage de Bayle par Charles-Daubert ne fait que renforcer une opposition factice, dès lors, une fois encore, que la question des mœurs, c'est-à-dire la mise en cause de la morale chrétienne et des modes de vie induits par celle-ci, est au centre de la culture qualifiée de libertine, depuis la fin du XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle. Ainsi, écarte-t-on d'emblée l'idée, qui n'est pas absente de la première historiographie, qu'il pourrait et devrait y avoir une histoire sociale du libertinage, portant sur la relation des idées et des pratiques. Il est clair aussi que si un tel projet est par avance écarté, c'est qu'une telle histoire est hors du champ des disciplines où l'on parle de libertinage : l'histoire littéraire, l'histoire de la philosophie et l'histoire des idées. Tant que l'histoire littéraire se confondait avec une histoire du « sentiment moral », au moins s'intéressait-on aux pratiques, même si l'on en présentait une image caricaturale et chargée de tous les préjugés de la morale bourgeoise.

31 Lucien Febvre, dans le compte rendu qu'il consacre à son ouvrage, félicite Pintard d'être resté sur son terrain⁹⁴, et de n'avoir tenté de faire ni une histoire philosophique, ni une

histoire sociale, car l'amateurisme est dommageable en ces domaines, et il renvoie comme un modèle resté lettre morte en France, aux travaux de Borkenau⁹⁵. On pourrait réitérer le constat aujourd'hui, en constatant que Febvre, pourtant infiniment plus ouvert sur ce terrain que la plupart de ses contemporains, n'est pas exempt de responsabilité dans le développement d'une histoire sectorialisée, où chaque discipline veille jalousement sur ses propres objets. Ainsi, l'histoire du libertinage, faite par des historiens de la littérature, ne pouvait que très difficilement, pour des questions de méthode et donc du fait du statut accordé à l'objet « libertinage », devenir une histoire sociale, pas plus qu'une histoire proprement philosophique. Pour Pintard, comme pour ses prédécesseurs, le libertinage restait un fait de « l'histoire morale », et en aucun cas un « courant philosophique »⁹⁶. Malgré l'ouvrage de Charles-Daubert, les multiples travaux des chercheurs italiens⁹⁷, la série *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle*⁹⁸, c'est encore en substance la conclusion apportée à la journée d'étude déjà évoquée sur Descartes « et » les libertins.

- 32 Où trouver aujourd'hui une rectification, un réajustement ou un renversement de l'évaluation négative des libertins comme passagers clandestins du Grand Siècle ? Si les travaux d'histoire des idées et d'histoire intellectuelle sont assez nombreux, rares sont ceux qui s'intéressent à leur insertion dans le siècle, qui pose la question du contexte social, politique et culturel de la culture réputée libertine. Il faut cependant citer la Pléiade des *Libertins du XVII^e siècle* publiée récemment, qui s'oppose radicalement à la double image des libertins et du Grand Siècle que nous avons trouvé ici⁹⁹. Hélas ! à quel prix ! En effet, dans la préface de l'ouvrage, la réhabilitation des libertins est effectuée moyennant l'édulcoration voire la négation de tout ce qui permettait de voir en eux, négativement il est vrai, un mouvement en lutte ouverte ou, le plus souvent, souterraine contre la religion et la civilisation chrétiennes. Tout élément subversif sur le plan de la religion et des mœurs s'y trouve émoussé, gommé, de sorte que la catégorie devient susceptible de comprendre des auteurs qui sont traditionnellement présentés, et surtout se définissent eux-mêmes comme les pires ennemis du libertinage : Pascal au premier chef, et jusqu'à Fénelon.
- 33 Pourtant l'auteur part d'un constat fort proche de celui auquel conduit la base documentaire que je viens d'évoquer (assez peu présente du reste dans son texte) : la catégorie de libertinage, demande-t-il, « n'aurait-elle pas servi à rejeter dans la marge de l'histoire des écrivains et des écrits, et à maintenir chimiquement pur le siècle le plus grossièrement idéalisé de notre histoire ? Liste hétéroclite de personnes, corpus incohérent de textes, le libertin du XVII^e siècle existe-il ? Ou n'est-il qu'un fantasme ?¹⁰⁰ » Soit, mais quelle est alors l'autre branche de l'alternative ? Elle repose toute sur l'invocation incantatoire du concept de « crise » : « On a voulu trop longtemps nous faire croire que le XVII^e siècle était le siècle de la certitude ; c'est en fait le siècle de la crise. » Les manuels qui mettent en avant le classicisme ne permettent en effet pas de penser le passage du XVI^e au XVIII^e siècle¹⁰¹. Il est certes bon, et même nécessaire de rappeler que « le XVII^e siècle a été en France un siècle tourmenté » : disettes, famines, épidémies, guerres interminables, fiscalité écrasante, absolutisme royal, intolérance¹⁰². Soit, mais l'usage englobant de la notion « crise » permet-elle une meilleure intelligibilité du phénomène libertin ?
- 34 On peut en douter, sinon qu'elle permet dans ce texte d'opérer un tour de passe-passe d'une désarmante simplicité : le Grand Siècle n'est pas où on le croit, en Louis XIV et toutes ses pompes, mais chez les libertins, confondus plus ou moins avec la classe entière

des gens de lettres et plus généralement des intellectuels, parce qu'ils auraient eu le courage de penser la crise et de proposer des solutions : « Si donc, malgré tout, le siècle a été « grand », il le doit moins à ce roi qu'à la foule des savants, des philosophes, des écrivains, des artistes, des inventeurs, des aventuriers et explorateurs, qui ont fait avancer la connaissance, dit le Bien et créé le Beau, partout où ils le purent, pour le profit de leurs contemporains, malgré les confiscations abusives qu'a souvent pratiquées l'égoïsme monarchique. Sans doute le doit-il aussi à tous ceux qui – mais ne sont-ce pas les mêmes ? – ont osé affronter la multiplicité des crises et décidé que, puisque les temps nouveaux posaient des questions, il fallait des réponses »... au risque de se voir accusés d'être des « libertins »¹⁰³.

- 35 Voilà comment on finit par reconduire une fois encore le mythe du Grand Siècle, siècle de crise, mais qui a su penser et affronter la crise, malgré et contre le despotisme du mauvais roi. Ce mythe, en grande partie forgé par l'histoire littéraire, est ainsi aujourd'hui encore entretenu par la même discipline (dont se réclame clairement le maître d'œuvre de cette Pléiade), à travers une inversion dont le gain sur le plan de l'analyse historique comme sur le plan de l'interprétation théorique est des plus faibles. Aussi, faut-il sans doute en finir d'abord avec l'histoire littéraire, si l'on veut espérer reconsidérer avec force et pertinence l'histoire de ceux que les apologistes et les historiographes ont appelés les libertins.

NOTES

1. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, t. III : Disciples et successeurs de Théophile de Viau. La vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux et de Saint-Pavin, Les éditions de Paris, reprint Slatkine, 1968, p. IX.
2. Félix Gaiffe, *L'Envers du Grand Siècle*, étude historique et anecdotique, Paris, A. Michel, 1924.
3. René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1943. Nouv. éd. augmentée d'un avant-propos, de notes et de réflexions sur les problèmes de l'histoire du libertinage, Genève, Slatkine, 1983.
4. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, *op. cit.* L'ouvrage était cependant achevé dès 1939, comme nous l'apprend l'auteur, *op. cit.*, XIII.
5. René Grousset, *Les Libertins*, in *Œuvres posthumes. Essais et poésies*, recueillis et publiés avec les notices par R. Doumic et P. Imbart de la Tour, Paris, Hachette, 1886.
6. *Ibid.*, p. XLIV.
7. François-Tommy Perrens est présenté par Lucien Febvre comme « un escornifleur de beaux sujets » et il affirme « qu'il brossa des Libertins un sommaire et poussiéreux tableau », dans son compte rendu dithyrambique de l'ouvrage de Pintard (1944, in *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, École pratique des Hautes Études, Paris, 1957, p. 451 ; rééd. Le livre de poche, 1983), ce qui est au demeurant fort injuste, même si son livre n'est pas sans défauts. Ce gros ouvrage de plus de 400 pages est en effet très riche d'informations, mais à la grande différence de la thèse de Pintard, il ne s'appuie que fort peu sur une recherche d'archives. Aussi peut-il paraître, au regard de celui-ci, fort évasif et lacunaire. *Les Libertins en France au XVII^e siècle* est une œuvre tardive, par un historien du Moyen Âge et de la Renaissance, commencée par son auteur à la veille de « devenir

septuagénaire » pour se maintenir en activité, précise l'avant propos, après quarante-huit ans de bons et loyaux services à l'université dont vingt-cinq à Polytechnique...

8. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, op. cit., p. 416 (dernière page).

9. Cette éclipse est elle-même un mythe, comme l'a bien montré par exemple, Tullio Gregory, « Il libertinismo della prima metà del Seicento, stato attuale degli studi e prospettive di ricerca », *Ricerche su letteratura libertina e letteratura clandestina*, Florence, 1981, p. 3-48, (p. 46) ; trad. fr. in T. Gregory, *Genèse de la raison classique, de Charron à Descartes*, Paris, PUF, 1999, p. 61. Mais Henri Busson avait, en 1948, consacré un livre aux années 1660-1685 : *La Religion des classiques* qui donne toute son importance à l'émergence d'un nouveau libertinage en concurrence avec la pensée chrétienne triomphante. Le morceau de bravoure par lequel commence la préface mérite d'être cité, qui exploite d'ailleurs encore la même métaphore de la résurgence, mais en déplaçant la périodisation : « On a tenté d'écrire ici l'histoire de la pensée française dans les vingt-cinq années où elle brilla la plus pure de sa double flamme. Jamais le catholicisme français ne fut plus chrétien ; et pour la première fois la libre pensée dépouilla l'aspect fuligineux de la philosophie arabe et padouane pour revêtir sa forme moderne, scientifique, préparée par Descartes et Gassendi. Ainsi ces vingt-cinq années forment la ligne de partage des eaux des temps modernes, où la vieille croyance arrive à son période, où la jeune incrédulité sourd de terre pour dériver vers le XVIII^e siècle », *La Religion des classiques*, Paris, PUF, 1948 ; reprint Paris, Gérard Monfort, s.d., p. 1.

10. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., p. 575-576 (dernières page).

11. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 64.

12. Étrangement, cette approche du libertinage, comme part d'une histoire rigoureusement française, est souvent reprise par la critique non francophone, alors même que la catégorie est ramenée à celle de « free-thought », de libre-pensée : John Stephenson Spink, *French Free-Thought from Gassendi to Voltaire*, Londres, The Athlone Press, 1960, p. v-vi. On retrouve le même lieu commun in Jacques Prévot, *Les Libertins du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998, p. xi.

13. « Stagnation, mutilation, recul : pauvre bilan de leur entreprise. On a parlé de ce « grand seizième siècle qui ne s'est décidé à mourir pour de bon qu'après la mort de Louis XIII » [Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux...*, 1916-1936, 11 vol., t. 1^{er}, p. 1]. [...] ils donnent l'impression de n'avoir guère sauvé que des débris ; et ils sont morts avec l'apparence de vaincus, à l'arrière-garde des armées de la Renaissance », op. cit., p. 568 ; J. Denis : « Ils sont jetés entre Montaigne et Bayle, comme pour rejoindre le XVI^e siècle au XVIII^e, la Renaissance à la Révolution », op. cit., p. 6, mais « leur science regardait plus vers le passé que vers l'avenir », p. 5. De même H. Busson présentera le naturalisme libertin comme « une survivance appauvrie du naturalisme du XVI^e siècle », *La Pensée religieuse française de Charron à Pascal*, Paris, 1933.

14. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 65.

15. « Il [le libertinage érudit] n'a pas donné volontairement le branle au mouvement philosophique : ses adeptes n'avaient, pour s'y risquer, ni assez de liberté, ni assez de hardiesse contre autrui, ni assez de confiance en soi, ni d'ailleurs une conviction assez ardente », René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., p. 576 ; Lucien Febvre : « Au fond, ce grand effort – parfois, en dépit de tant de prudence, ce courageux effort des érudits libertins – un grand ratage. Un avortement », *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, op. cit., p. 462.

16. « Si la vraie originalité et la vraie grandeur manquent aux monuments philosophiques de la Renaissance, on peut dire avec M. Cousin que les hommes de ce temps valent mieux que leurs ouvrages. Ces hommes sont des martyrs. La règle a manqué, il est vrai, à leur esprit, mais la foi et la force n'ont jamais fait défaut dans leur âme ; ils n'ont pas connu l'usage vrai de la liberté, mais ils ont su combattre, souffrir et mourir pour elle. En lisant leurs écrits, il est bien difficile de ne pas être sévère pour quelques-unes de leurs doctrines. Quand on les suit au fond des cachots et sur les bûchers, on ne peut que les plaindre, les admirer et les absoudre », Émile Saisset,

« Giordano Bruno et la philosophie au xvi^e siècle », *Revue des Deux Mondes*, 1847, p. 1084. Cette citation est reprise in extenso, sans aucune distance critique, presque un siècle après, par Ernest Lenoir, *Au seuil du Grand Siècle. Trois novateurs. Trois martyrs. Vanini, Campanella, Giordano Bruno*, Paris, Éditions Rieder, 1939. Les libertins, dans les travaux qui les constituent en catégorie n'ont généralement droit ni à cette admiration, ni à cette absolutio.

17. René Grousset, *Œuvres posthumes, op. cit.*, p. 65.

18. *Ibid.*, p. 24.

19. Françoise Charles-Daubert, *Les Libertins érudits en France au xvi^e siècle*, Paris, PUF, 1998.

20. René Grousset, *Œuvres posthumes, op. cit.*, p. 90. « Le dernier mot, dans tous les sens, de ce scepticisme général, son couronnement tout ensemble et son terme, ce fut, il n'en faut point douter, le « doute méthodique de Descartes », p. 89. Ce doute peut paraître bien artificiel et bien étrange, mais « tout s'explique [...] si on a constaté les influences qui l'amènent, si on le replace à son heure et dans son milieu. Le procédé nous semble alors tout naturel, parce qu'il est fait avec les tendances mêmes de la société », p. 89. De sorte que dans la philosophie de Descartes, « On reconnaît [...] non pas seulement les idées chères au libertinage mais encore son principe même, s'il a un principe : c'est le triomphe de l'esprit particulier. Descartes dépasse les libertins en suivant leurs traces ; il les bat par leurs propres armes », p. 90.

21. « Au total, Descartes et les gens de la Tétrade [Gassendi, Le Vayer, Naudé, Diodati] sont faits pour s'ignorer ou se repousser plutôt que pour s'entendre », René Pintard, *Le Libertinage érudit, op. cit.*, p. 205.

22. P. 142 : Perrens renvoie à Brunetière, *Essais critiques*, 4^e série, p. 232.

23. *Ibid.*, on notera cette intéressante remarque de Perrens sur l'ambiguïté du cartésianisme à l'égard de l'orthodoxie théologique : « Les cartésiens faisaient un métier de dupe, car les théologiens auxquels ils venaient en aide, loin de leur rendre la pareille, s'acharnaient à ruiner la raison, méprisable instrument qui ne donne que la probabilité », *ibid.*, p. 141. De même Lanson : « Le cartésianisme fit des chrétiens apparents, en faisant des philosophes qui croyaient à Dieu, à l'âme immortelle, à la supériorité infinie de la nature spirituelle sur la nature corporelle », *Histoire de la Littérature Française, op. cit.*

24. Maxime Leroy, *Descartes le philosophe au masque*, Paris, 1929, 2 vol. ; Hiram Caton, *The origin of subjectivity. An essay on Descartes*, New-Haven-London, 1973 et « Analytic History of Philosophy : The Case of Descartes », *The Philosophical Forum*, 12, 1981, 273-94 ; L. E. Loeb, « Is There Radical Dissimulation in Descartes *Meditations* ? », in Rorty, A. O. (ed.), *Essays on Descartes Meditations*, Berkeley, University of California Press, 1986.

25. Grousset cite, comme on le fera souvent après lui, le jugement d'Arnauld : « On doit regarder comme un effet singulier de la providence de Dieu ce qu'a écrit M. Descartes sur le sujet de notre âme pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes de ces derniers temps semblaient avoir à l'irréligion et au libertinage, par un moyen proportionné à leur disposition. Ce sont des gens qui ne veulent recevoir que ce qui se peut connaître par la lumière de la raison, qui ont un entier éloignement de commencer par croire », *Dixième lettre à M. de Vaucel*, cité *ibid.*, p. 91. Arnauld, consciemment ou non, ne faisait qu'utiliser un libertinage contre l'autre, le déisme créationniste, compatible avec n'importe quelle forme de monothéisme, contre le déisme naturaliste et l'athéisme matérialiste. Celui-ci, comme on sait, tirera le plus grand profit de la philosophie cartésienne, contre ce qui en effet constitue sa spécificité métaphysique (le dualisme et l'union des substances), mais l'érection de Descartes en « philosophe chrétien » (d'Arnauld à Gouhier, et au-delà), qui continue de dominer les études, n'en demeure pas moins une « mésinterprétation » flagrante et foncièrement idéologique de Descartes.

26. « Mais il n'avait que du savoir, de l'éloquence, de l'esprit, de la courtoisie, dons insuffisants pour terrasser un adversaire mieux armé par ses défauts comme par ses qualités », p. 142.

27. Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, Paris, 1907, 3 vol., t. I^{er} ; l'Abbé E. Baudin, *La Philosophie de Pascal, Les libertins et les jansénistes*, 1, 1946 et 2, 1947 ; Gustave Lanson, *Histoire de la Littérature*

Française, Paris, 1912 (12), t. I^{er}. Voir aussi, par exemple, V. Giraud, *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence*, 1900.

28. Pour une réhabilitation philosophique pleine et entière de Le Vayer, Silvia Giocanti, *Penser l'irrésolution. Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer. Itinéraires sceptiques*, Paris, Honoré Champion, 2001.

29. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, *op. cit.*, p. 143.

30. « Il pratique – ou inaugure – plusieurs disciplines, et ouvre à la polémique antichrétienne d'assez larges horizons. Sans doute il procède avec réserve et il n'est guère de ses mouvements qui ne soient suivis d'une prudente retraite ; mais on dirait d'un poulpe, qui ne détache un tentacule que pour en lancer un autre, et qui, de mols balancements en contournements sinueux, s'approche, frôle, environne, et, jamais complètement adhérent, finit néanmoins par enlacer, membre après membre, le corps de la religion », René Pintard, *Le Libertinage érudit*, *op. cit.*, p. 537.

31. P. 538. Voir, entre autres exemples, le Vanini de Strowski : « Un personnage comme Vanini est extrêmement important : je ne veux pas dire que ses idées eussent quelque portée ; c'est un mélange d'astrologie et de naturalisme assez grossier. [...] il déniaise, il ouvre les yeux des gens ; il leur rend familier, accessible, humain, un état d'esprit qui paraissait monstrueux et forcené : l'irrégion », Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, *op. cit.*, p. 157.

32. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins*, *op. cit.*, p. 45.

33. P. 88. Voir encore Perrens : « Ses idées sont loin d'être originales comme sa personne... », etc., *Œuvres posthumes*, *op. cit.*, p. 130.

34. René Grousset, *Œuvres posthumes*, *op. cit.*, p. 64.

35. *Ibid.*, p. 111.

36. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, *op. cit.*, p. 19 et 101.

37. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, *op. cit.*, p. 576.

38. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins*, *op. cit.*, p. 80.

39. Antoine Adam, Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620. Avec un nouvel avant-propos de l'auteur, Paris, Droz, 1935 (Genève, Slatkine, 1966), p. 433.

40. Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 248.

41. Grousset cite alors Saint-Évremond : « il nous est permis de vivre et non de juger à notre méthode », in *Œuvres posthumes*, *op. cit.*, p. 71-72. C'est qu'en effet, au XVII^e siècle, « on ne peut croire et agir de même », *ibid.*, p. 70. L'audace des grands auteurs de l'époque est spéculative et non pratique, ainsi de Descartes : chez lui les questions pratiques sont mises à part : « lorsque l'idée risque d'aboutir au fait, il est pris aussitôt de méfiances infinies, il redouble de précautions », *ibid.*, p. 69.

42. René Grousset, *Œuvres posthumes*, *op. cit.*, p. 72.

43. *Ibid.*

44. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, Les éditions de Paris, 1914, t. I^{er}, p. XXIII. Évidemment la clé de l'interprétation se trouve dans l'incise : « aujourd'hui comme hier » ... Mais voir déjà Perrens : « Le libertinage, né au XVI^e siècle, a traversé tout le XVII^e, se faisant Protée pour se plier aux circonstances, hardi si le pouvoir était négligent ou faible, timide s'il devenait attentif et fort », p. 409.

45. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, *op. cit.*, t. v, Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques) publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626).

46. *Ibid.*, t. IV bis, *Les Recueils collectifs de poésies libres et satyriques*, supplément, 1922, p. 82.

47. *Ibid.*, *Le Libertinage devant le Parlement de Paris. Procès de Théophile de Viau*, Les éditions de Paris, 1909, p. XIV.

48. René Grousset, *Œuvres posthumes*, p. 75. Lanson évoque « le débordement des tempéraments, que favorisent en France les guerres civiles et religieuses. L'individu suit sa passion, cherche son plaisir, rejetant toute règle... », *ibid.* ; François-Tommy Perrens, *op. cit.*, chap. 1^{er} ; Lachèvre, *op. cit.*

., t. I^{er}, p. XXIII ; René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., chap. 1^{er}. On retrouve substantiellement la même analyse dans l'ouvrage récent de Françoise Charle-Daubert, pour laquelle, le « libertinage des mœurs » du début du siècle « traduit un affaiblissement réel de la croyance religieuse, puis une libération des mœurs provenant en partie de la confusion née des guerres de Religion et des divisions qui se font jour au sein du christianisme », *Les Libertins érudits en France au XVII^e siècle*, op. cit., p. 11.

49. Antoine Adam, *Théophile de Viau*, op. cit., p. 8. Il est à noter que dans son anthologie de 1964, comme l'avait déjà fait nombre de ces prédécesseurs, Adam renonce à publier certaines pièces sodomites de l'Arsenal, qui attendent encore leur premier éditeur. *Les Libertins au XVII^e siècle*, Paris, Buchet-Chastel, 1964, p. 87.

50. À propos de Théophile, Adam ne peut se retenir d'écrire : « Ne parlons pas du vice infâme qui lui fut reproché, et dans lequel il n'est pas douteux qu'il tomba », p. 429.

51. p. 146. Il est frappant de voir que pour une bonne partie de la littérature que nous étudions un libertin accompli est nécessairement un sodomite. Très révélateur, à cet égard, le faux mis en circulation et sans doute composé au début du XIX^e siècle par un érudit toulousain (Dumège) au sujet du crime par jalousie de sodomite qu'aurait perpétré Vanini, dûment reporté comme une pièce fiable encore par Strowski, op. cit. ; Émile Namer, *La Vie et l'œuvre de J. C. Vanini, Prince des Libertins, mort à Toulouse sur le bûcher en 1619*, Paris, Vrin, 1980, chap. 15.

52. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, op. cit., t. I^{er}, p. XIII.

53. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 100. F. Lachèvre explique de même toutes les turpitudes poétiques de la Fronde par la vacance du pouvoir : « Blot n'a lâché sa bride à ses saillies les plus osées qu'après la mort de Richelieu [...]. L'absence de toute répression donne de l'audace aux plus veules et tel qui n'aurait jamais écrit une ligne séditieuse devient un coryphée d'anarchie », in *Le Libertinage au XVII^e siècle*, op. cit., t. VII, Les Chansons libertines de Claude Chouvin, baron de Blot l'Église, p. VI.

54. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 101.

55. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins*, op. cit., p. 82.

56. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, op. cit., p. 20.

57. Gustave Lanson, *Histoire de la littérature française*, 1908.

58. *Ibid.* Sur Antoine de Roquelaure, « le plus grand blasphémateur » du royaume comme l'appelle Tallemant, la contribution la plus informée reste celle de Pintard, « Les aventures du chevalier de Roquelaure », *Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire des civilisations*, 1937.

59. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, op. cit., p. 121. La fin du règne de Louis XIV, pour Perrens, est une « période de décadence où tout le mal du passé persiste sous des dehors momentanément sauvés par l'hypocrisie, où les éléments chaotiques d'une société nouvelle ne se dégagent pas encore, et, quand ils se dégagent, ont des manifestations trop souvent répugnantes. Ce n'en est pas moins le plus souvent dans l'ivresse, l'orgie, la débauche, familières à la société presque invulnérable des grands, qu'il faudra chercher ces témérités de la pensée, de la parole personnelle et libre... », *ibid.*, p. 305.

60. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 104.

61. Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, op. cit., p. 248.

62. Perrens met ici le doigt sur une question essentielle de périodisation du siècle : « Il est peu de personnes pour qui le XVII^e siècle presque entier ne soit dans le règne de Louis XIV et même dans cette partie du règne où Louis XIV tout-puissant est dans la gloire de sa maturité. C'est pourtant sous son père qu'ont paru Descartes et Corneille ; c'est sous l'orageuse régence de sa mère que nous voyons Retz, La Rochefoucauld, Saint-Evremond, Pascal ». Voir le dossier de Littératures classiques consacré à la périodisation, n° 34, automne 1998.

63. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, op. cit., p. 143.

64. Lettre du 22 juin 1660, citée p. 144-145. Voir encore les terribles commentaires de Bayle de ce texte de Patin in *Dictionnaire historique et critique*, article « Patin ». Sur la question de l'infanticide
65. Voir, par exemple, Jean-Louis Flandrin : « la réforme des mœurs est un phénomène majeur de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle est rendue statistiquement évidente [...] par l'effondrement des taux illégitimité des naissances dans les campagnes françaises et la quasi disparition du concubinage. », *Familles, Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, p. 160.
66. *Œuvres mêlées de Saint-Evremond*, éd. Charles Giraud, 1865, t. 1^{er}, p. CXXVI.
67. Hyppolyte Rigault, *Œuvres complètes*, 1859, t. III, p. 11, op. cit., p. 145. Hyppolyte Rigault est encore cité en 1972 par Gilbert Bouriquet, L'Abbé de Chaulieu et le libertinage au Grand Siècle, Nizet, pour attester que « Des choses basses il n'en manquait pas au temps de l'Aigle de Meaux, en particulier dans le domaine des mœurs », P ; xv.
68. François-Tommy Perrens, *Les Libertins en France*, op. cit., p. 145-146.
69. *Ibid.*, p. 146.
70. *Ibid.*, p. 410.
71. *Ibid.*, p. 146.
72. *Ibid.*, p. 160.
73. Antoine Adam représente à cet égard une exception notable : « L'homme le plus sincère est, sous ce régime d'étouffement, obligé de mentir, de dissimuler une partie de la vérité pour pouvoir insinuer l'autre », Théophile de Viau..., op. cit., p. 309.
74. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., p. 303.
75. Grousset dit de Bayle qu'il est « l'assembleur de nuages » qui [...] résume à la fin du siècle tout l'esprit du libertinage français et le présente au siècle suivant », *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 123. La confrontation de cette image de Bayle, plutôt conforme à la manière dont l'auteur du Dictionnaire historique fut perçu par ses contemporains et par les Lumières, avec celle qu'est parvenu à imposer depuis Elisabeth Labrousse, laisse songeur... Voir cependant les travaux de Giancarlo Cantelli et de Gianfranco Mori.
76. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., p. 576.
77. Jacques Denis, *Sceptiques ou libertins*, op. cit., p. 74.
78. René Grousset, *Œuvres posthumes*, op. cit., p. 106.
79. L'expression est de Marc Fumaroli, *L'Âge de l'Éloquence*, p. 328.
80. P. 65. François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, Paris, S. Chappelet, 1623, livre III, maxime 3 (où Garasse définit le « bel esprit » en effet confondu avec le « libertin »).
81. Fortunat Strowski, *Pascal et son temps*, op. cit., p. 128-129. La conclusion tient en peu de mot, véritable condensé Garassien : « orgueil, paresse, débauche et littérature ! », p. 210.
82. *Ibid.*, p. 130.
83. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, op. cit., p. 63. Voir le jugement porté par Garasse sur le livre de Garasse : « Son énorme pamphlet, ardent, savoureux, exubérant, absurde, sa Doctrine curieuse à la fois bouffonne et pathétique, qu'est-ce d'autre qu'un grand tocsin sonné par mille cloches, et ameutant les fidèles pour la défense de leur foi menacée ? », op. cit., p. 32.
84. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, op. cit., t. 1^{er}, p. XXIII, Lachèvre renvoie ici en note à la Doctrine curieuse.
85. Frédéric Lachèvre, *Le Libertinage au XVII^e siècle*, op. cit., t. VI p. v. Voici le passage, tel que le cite Lachèvre, c'est-à-dire en introduisant curieusement les titres de deux ouvrages de Le Petit, qui viennent en quelque sorte prouver la pertinence descriptive de Garasse, ce qui ne laisse pas de créer un certain malaise, puisque Le Petit incarne alors simultanément les deux types que le jésuite prend soin de distinguer : « J'appelle libertins, nos yvrongnets, mouscherons de tavernes, esprits insensibles à la piété, qui n'ont autre dieu que leur ventre, qui sont enroolez en cette

maudite confrérie, qui s'appelle la confrérie des bouteilles [...]. Il est vray que ces gens croyent aucunement en Dieu, haïssant les huguenots et toutes sortes d'heresies, ont quelquesfois des intervalles luisans (Les plus belles pensées de saint Augustin, traduites en vers françois par Cl. Le Petit, 1666), et quelque petite clarté qui leur fait voir le miserable estat de leur ame : craignent et apprehendent la mort, ne sont pas du tout abrutis dans le vice, s'imaginent qu'il y a un enfer, mais au reste ils vivent licentieusement, jettant la gourme comme jeunes poulins, jouyssant du benefice de l'aage, s'imaginant que sur leurs vieux jours Dieu les recevra à misericorde, et pour cela sont bien nommez quand on les appelle libertins ; car c'est comme qui diroit apprentif de l'atheisme. [...] J'appelle impies et atheistes ceux qui sont plus avancez en malice, qui ont l'impudence de proferer d'horribles blasphemes contre Dieu : qui commettent des brutalitez abominables, qui publient par sonnets leurs execrables forfaitcs (Le Bordel des Muses), qui font de Paris une Gomorrhe [...], qui ont cet avantage malheureux, qu'ils sont si desnaturez en leur façon de vivre, qu'on n'oseroit les refuter de poinct en poinct, de peur d'enseigner leurs vices, et faire rougir la blancheur du papier. »

86. Le commentaire de Perrens sur le même texte relativise la portée des distinctions garassiennes : « La distinction établie avec une équité apparente n'est qu'habile tactique : il faut faire deux camps de ce qui n'en fait qu'un, pour en avoir plus facilement raison », *Les Libertins*, *op. cit.*, p. 82.

87. Cela est particulièrement évident dans l'ouvrage d'un an postérieur à la Doctrine curieuse : La somme théologique des veritez capitales de la religion chrestienne, Paris, S. Chapelet, 1623, liv. 1^{er}, où le libertinage apparaît comme l'une des cinq espèces de l'athéisme : l'athéisme de mœurs.

88. *Le Libertin des origines à 1665*, *op. cit.*

89. Louise Godard de Donville, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, entrée « Libertinage », p. 873-874.

90. Lucien Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, *op. cit.* ; David Wootton, « Lucien Febvre and the Problem of Early Modern Unbelief », *Journal of Modern History*, 60, 1988, p. 695-730.

91. François-Tommy Perrens, *op. cit.*, *Les Libertins au XVII^e siècle*, p. 19, 102 et 122. Mais Perrens reconnaît aussi que la confusion était fatale comme le montre l'impossibilité de séparer dans la langue courante « indépendance de l'esprit et dévergondage des mœurs. Nous le regrettons sans en être surpris : pour les âmes viles, basses ou simplement terre à terre, proclamer l'indépendance de leur esprit est une bonne couverture à l'inavouable liberté de leurs actes. C'est ainsi que de nos jours, les scélérats prétendent, par l'assassinat ou le vol, accomplir une œuvre de justice sociale, ce qu'ils appellent une « légitime revendication » », p. 25. Ici encore la référence aux révolutionnaires contemporains, permet de comprendre un peu mieux ce que nos savants messieurs voulaient aux libertins.

92. Charles-Daubert cite les premières lignes de la préface de son anthologie : « entre les jeunes nobles qui, vers l'époque de la Fronde, scandalisèrent Paris par leurs blasphèmes et leurs débauches et les graves érudits qui se réunissaient entre eux pour discuter librement des traditions religieuses et de la naissance des régimes politiques, quelle ressemblance véritable pourrions-nous découvrir ? Mais au XVII^e siècle déjà on prit l'habitude de mettre la même épithète de libertin sur des hommes qui n'avaient guère en commun que le goût et les habitudes de l'indépendance, mais qui faisaient de leur liberté des usages fort différents », *Les Libertins au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 7.

93. Françoise Charles-Daubert, *Les Libertins érudits*, *op. cit.*, p. 13.

94. Febvre présente ainsi Pintard : il est « historien de la littérature par profession, amateur d'âmes par nature et par tempérament », *op. cit.*, p. 458. C'est ce qu'il a surtout aimé dans son livre, son talent à dresser des portraits psychologiques individuels et collectifs. Même s'il ne parle pas en ses termes, l'auteur du *Problème de l'incroyance au XVI^e siècle* est manifestement séduit par le parfum d'histoire des mentalités. Il faudrait creuser cette parenté, voire cette

continuité de fond, entre ce que, de Grousset à Pintard, on nomme histoire morale, ou histoire du sentiment moral, comme forme de l'histoire littéraire, et l'histoire des mentalités pratiquée par les historiens des Annales. Du reste, cette continuité est acceptée par Pintard lui-même, qui attend de l'histoire des mentalités les éclairages qui manquent à sa propre recherche, « Les problèmes de l'histoire du libertinage », xvii^e siècle, 1980, n 127, repris in *Le Libertinage érudit*, *op. cit.*, p. XLII.

95. Lucien Febvre, *Au cœur religieux du xvi^e siècle*, *op. cit.*, p. 459 ; Franz Borkenau, *Des Uebergang vom feudalen zum bürgerlichen Weltbild* (De la représentation féodale à la représentation bourgeoise : études sur l'histoire de la philosophie pendant la période de la manufacture), Paris, Alcan, 1934.

96. René Pintard, *Le Libertinage érudit*, *op. cit.*, p. VIII.

97. Voir au moins Tullio Gregory, *Genèse de la raison classique, de Charron à Descartes*, Paris, PUF, 1999.

98. A. Mckenna et P.-F. Moreau (éd.), Université de Saint-Étienne, 1996, 5 numéros parus.

99. Jacques Prévot, *Libertins du xvii^e siècle* (En collaboration avec Th. Bedouelle et É. Wolff), Paris, Gallimard, 1998, t. I^{er} (un 2^e tome est en préparation).

100. *Ibid.*, p. XVII.

101. *Ibid.*, p. XIX.

102. *Ibid.*, p. IX.

103. *Ibid.*, p. XI.